

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires sociales

- Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements à la proposition de loi de M. Jean-Pierre Door pour l'avenir de notre système de soins (n° 3710) (*M. Jean-Pierre Door, rapporteur*) 2
- Présences en réunion 3

Jeudi

16 juin 2016

Séance de 9 heures 15

Compte rendu n° 60

SESSION ORDINAIRE DE 2015-2016

**Présidence de
Mme Catherine
Lemorton,
Présidente**



COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Jeudi 16 juin 2016

La séance est ouverte à neuf heures trente.

(Présidence de Mme Catherine Lemorton, présidente de la Commission)

La Commission des affaires sociales examine, en application de l'article 88 du Règlement, les amendements à la proposition de loi de M. Jean-Pierre Door pour l'avenir de notre système de soins (texte adopté par la Commission n° 3806) (M. Jean-Pierre Door, rapporteur).

Aucun des amendements déposés n'a reçu l'avis favorable du rapporteur.

La séance est levée à neuf heures trente.



Présences en réunion

Commission des affaires sociales

Réunion du jeudi 16 juin 2016 à 9 heures 15

Présents. – Mme Marie-Françoise Clergeau, M. Jean-Pierre Door, M. Renaud Gauquelin, M. Denis Jacquat, Mme Bernadette Laclais, Mme Annie Le Houerou, Mme Catherine Lemorton, Mme Marie-Thérèse Le Roy, M. Michel Liebgott, M. Gérard Sebaoun, M. Christophe Sirugue